**DCG session 2011 UE5 ECONOMIE Corrigé indicatif**

**DISSERTATION : Faut-il réduire les inégalités de revenus ?**

**Au début du XXe siècle, en France, les 10 % les plus aisés représentaient environ 40 % du revenu global, contre   
33 % à la fin des années 1990. A long terme, les inégalités de revenu ont donc diminué. Sur une période plus récente, on constate que** les inégalités de revenus se sont réduites au cours des années 1970 et jusqu'au tout début des années 1980. Mais on assiste aujourd'hui à un retournement de tendance.

Le revenu primaire est constitué des revenus du travail et du capital. Le revenu disponible brut des ménages comprend le revenu primaire auquel on ajoute les prestations sociales diminuées des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales). Les inégalités de revenu concernent les écarts de revenu avant et/ou après redistribution.

D’une part, ce sujet porte sur des débats théoriques importants relatifs à la formation des revenus issus de la répartition primaire et donc essentiellement des mécanismes de marché et, à l’intérêt de la redistribution des richesses par l’Etat. D’autre part, les inégalités de revenus s’étant creusées en France depuis dix ans, cette thématique est d’actualité, d’autant plus que le contexte de réduction des dépenses publiques pose la question d’une réforme en profondeur du système de protection sociale français, et plus largement, du système de redistribution.

Les écarts de revenus primaires sont-ils justifiés ? Peut-on améliorer la redistribution ? Est-il pertinent de mettre en place des mécanismes de redistribution pour réduire les inégalités ?

Dans une économie de marché, l’apparition et la persistance d’inégalités de revenus primaires peuvent être justifiées, notamment par le comportement des agents économiques. Se pose alors la question de la redistribution des richesses et de l’intervention de l’Etat afin de mettre en place une redistribution plus juste des richesses.

|  |  |
| --- | --- |
| **Plan** | **I – La persistance des inégalités de revenus primaires** |
| **II – La pertinence des mécanismes de redistribution** |

**I. La persistance des inégalités de revenus primaires**

Les inégalités apparaissant à l’occasion de la formation des revenus et peuvent être justifiées économiquement (A). L’étude des inégalités de répartition porte essentiellement sur les inégalités de salaires. Mais les fondements économiques de la formation des salaires s’avèrent incertains et une répartition plus équitable des salaires est envisageable pour certains auteurs (B).

**A. Les inégalités de répartition peuvent être justifiées économiquement**

**1. Dans le cadre de l’économie nationale**

* Les différences de salaires reflètent, dans une certaine mesure :
* la contribution plus ou moins importante de chacun à la production (cf. théorie néoclassique : le salaire est déterminé grâce à la productivité marginale du travail) ;
* ou la rareté plus ou moins grande des diverses qualifications ;
* ou les efforts des entrepreneurs pour motiver la main-d’œuvre (cf. théorie du salaire d’efficience de G.A. AKERLOF et J.E. STIGLITZ).
* Les inégalités de revenus de la propriété (patrimoine) sont plus marquées. Elles s’expliquent par la concentration du patrimoine dans la population, les inégalités de patrimoine entrainant les inégalités de revenus du patrimoine… Différents mécanismes économiques expliquent cette concentration du patrimoine :
* le patrimoine résulte principalement de l’accumulation de l’épargne. Or le taux d’épargne d’un ménage progresse en fonction de son revenu (nul voire négatif dans le premier quartile, il avoisine 20 % dans le quartile de revenu le plus élevé). La part du revenu qui n’est pas consommée est d’autant plus grande que le revenu est lui-même élevé ;
* l’effet du cycle de vie (cf. MODIGLIANI). Le patrimoine moyen croît lors de la période la maturité. Puis il décroît fortement pour les ménages plus âgés ;
* enfin une disparité importante existe entre salariés et indépendants. Les indépendants détiennent plus de patrimoine que les salariés. Ce supplément de patrimoine est en grande partie dû au patrimoine professionnel mais il est aussi le fait d’un comportement d’épargne différent des indépendants, lié à la moins grande stabilité de leurs revenus et à la nécessité de s’assurer un complément de retraite.

**2. Dans le cadre de comparaisons internationales**

* Cas des économies émergentes : cf. courbe de KUZNETS. Les inégalités de revenus seraient dans un premier temps inéluctables pour permettre l'accumulation du capital, quand l'épargne d'un petit groupe à revenus élevés est nécessaire durant la phase de décollage. Et les inégalités peuvent aussi être un mécanisme incitatif (incitation à améliorer son sort).

Exemple : situation inégalitaire en Chine (en 2007, ratio S80/S20 = 17, le revenu des 20 % de Chinois les plus riches était 17 fois plus important que celui des 20 % les plus pauvres ; France : ratio S80/S20 = 4,2).

* Inégalités entre les pays : les écarts de salaires entre pays résulteraient de la division internationale du travail.

**B. Une réduction des écarts de salaires serait envisageable**

**1. Les limites de la théorie néoclassique**

* Il est difficile de mesurer la productivité marginale du travail (la fonction de production est à facteurs complémentaires, calcul impossible en cas de division du travail, de travail en équipe ou par projet, calcul impossible en cas de contribution indirecte du salarié à la production (activité de support)…). Ainsi les fondements économiques des écarts de salaires s’avèrent incertains.
* Les mécanismes de marché peuvent être insuffisants pour assurer une formation des salaires équitable, d’où la nécessaire intervention de l’Etat en matière de formation des revenus primaires : il légifère sur les revenus primaires et il doit mettre en œuvre une politique salariale en cohérence avec la situation économique et sociale du pays.
* Notion de redistribution efficace : modification des règles du jeu du marché car le marché n’est pas un mécanisme optimal de distribution des revenus (exemple : fixation d’un salaire minimal comme le SMIC en France). Mais risque de dumping social entre pays…

**2. L’influence des conventions et des rapports de force**

* Des coutumes ou conventions pèsent sur la répartition et peuvent la rendre plus équitable : cf. HICKS.
* Importance des rapports de force. Pour KEYNES, les syndicats ont un rôle bénéfique dans les rapports de force pour le partage de la valeur ajoutée. Leur action permet d’obtenir des augmentations de salaire, ce qui entraîne ensuite une amélioration de la demande et donc de l’emploi.

**II. La pertinence des mécanismes de redistribution**

La redistribution verticale consiste à corriger les inégalités engendrées par le marché. Le système redistributif s’appuie alors sur le principe d’égalité et repose sur la notion d’Etat-Providence. Cette notion et la question de l’efficacité des politiques de redistribution opposent les économistes, notamment les Keynésiens (A) et les Libéraux (B).

**A. KEYNES et l’efficacité économique des mécanismes de redistribution**

**1. Le soutien de la demande par la redistribution**

Les prestations sociales permettent de soutenir la consommation et donc de relancer la croissance quand la demande anticipée est faible. D’autant plus que ces revenus de transfert sont dirigés vers les ménages les plus modestes (les plus sensibles au chômage) dont la propension marginale à consommer est la plus forte.

**2. L’intérêt des augmentations de prélèvements obligatoires**

Les hausses d’impôts sont une incitation au travail pour maintenir le revenu disponible et la hausse des cotisations sociales est compensée par les gains de productivité. De plus, la redistribution assure la cohésion sociale, la paix civile et renforce le capital social du pays (ce qui peut entraîner des réductions de coûts). En outre, pour les pays occidentaux, la compétitivité est plutôt une compétitivité hors-coût.

**B. La critique libérale des politiques de redistribution**

**1. Des prestations sociales désincitatives**

Les prestations sociales peuvent réduire le coût d’opportunité du travail et donc encourager le chômage (chômage volontaire) et l’allongement de la durée moyenne du chômage. En outre, peut apparaître un aléa moral : les salariés peuvent être tentés de fournir un minimum de travail car, en cas de licenciement, il existe un revenu de substitution.

Pour M. FRIEDMAN, un impôt négatif (exemple : prime pour l’emploi en France) permet alors de préserver une incitation au travail.

**2. Un coût important pour l’État entraînant une forte augmentation des impôts ou un déficit public**

Les prélèvements obligatoires effectués dans le cadre de la redistribution influent sur les prix (notamment avec des mécanismes d’imposition indirecte, exemple de la TVA en France). L’allocation optimale des ressources ne peut plus être alors assurée.

L’augmentation des prélèvements obligatoires peut avoir des effets désincitatifs au travail (A. LAFFER), entraîner une baisse du revenu disponible donc freiner la demande, favoriser la fuite des capitaux (cf. débat actuel sur la pertinence de l’ISF) et de la main d’œuvre qualifiée.

Par ailleurs, la compétitivité (compétitivité prix) des entreprises nationales diminue.

Le problème consiste ici à concilier égalité et efficacité économique. La recherche de l’égalisation des revenus peut en effet provoquer deux phénomènes : la désincitation des salariés ayant la plus forte productivité et l’absence de régulation des pénuries de certaines qualifications.

Le respect d’un «principe de différence» (cf. J. RAWLS) peut alors se révéler intéressant. En effet, «les inégalités [peuvent être] légitimes […] dans la mesure où elles rendent aussi favorables que possible la situation de l’individu le plus défavorisé». Finalement, peu importe si les «riches» s’enrichissent tant que, parallèlement, la situation des plus pauvres s’améliore simultanément. Les inégalités sont justes sauf si elles excluent certains individus (cf. principe d’égalité des chances).

**ÉTUDE DE DOCUMENT : à l'aide de vos connaissances tant théoriques que factuelles, vous analyserez le document joint en annexe.**

Le document mis en annexe est un extrait d’un article publié sur le site internet de l’agence de presse Reuters. Il comporte deux graphiques décrivant l'évolution de l'inflation, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en zone euro et dans certains pays émergents au cours des dernières années. Ainsi l’axe des ordonnées présente le taux d’inflation c’est-à-dire le taux de variation de l’indice des prix entre deux années. La date du document est récente : les dernières évolutions sont par conséquent retracées.

L’inflation est la hausse durable et cumulative du niveau général des prix. D’après les graphiques de l’annexe, on peut constater que, de 2000 à 2008, les économies européennes et américaines connaissent une inflation maitrisée (relativement stable) autour de 2%. Les BRIC, à l’inverse, connaissent une inflation moins stable et plus élevée pour l’Inde et la Russie. En 2008, tous les pays sauf la Chine et le Brésil connaissent un regain d’inflation.

En 2009, les pays développés comme les pays émergents ont enregistré un ralentissement du rythme de la hausse des prix c’est-à-dire une désinflation (Royaume-Uni, Brésil, Inde, Russie) voire une baisse du niveau général des prix c’est-à-dire une déflation (États-Unis, pays de la zone euro et surtout en Chine). Mais en 2010, on constate au contraire une augmentation générale de la hausse des prix soit un retour de l’inflation. Cette inflation reste rampante dans les pays développés et en Chine mais elle est quasiment galopante (taux d’inflation de près de 10%) en Inde et en Russie.

On remarque le cas particulier du Brésil dont l’inflation reste relativement stable autour de 5% sur la période 2006 - 2010.

*☞ Éléments de réflexion non exhaustifs :*

* liens théoriques et factuels avec la crise économique ;
* politiques de maitrise de l’inflation : politique monétaire, maitrise des coûts salariaux ;
* hausse des prix avant la crise : pétrole, matières premières, produits agricoles ;
* désinflation voire déflation durant la crise des subprimes (analogie avec la crise de 1929) ;
* reprise de l’inflation en sortie de crise…

**QUESTION : Définissez et montrez l’évolution du rôle économique de l’Etat au XXe siècle.**

**1. Définition**

* Dans la théorie libérale, le rôle de l’Etat se limite aux fonctions régaliennes : défense nationale, affaires étrangères, police, justice. L’Etat n’intervient pas ou peu dans l’activité économique. Seule la régulation par le marché est efficace en dehors des cas de concurrence imparfaite, externalités et biens publics.
* Pour les keynésiens, la crise est due à l’inefficacité de la régulation par le marché (exemple la crise de 1929), l’économie peut s’écarter durablement du plein-emploi, l’Etat doit se substituer au marché lorsqu’il est déficient et stimuler l’activité économique.
* Musgrave (1959) reconnaît trois fonctions essentielles (trois bureaux) :

- la fonction de redistribution des revenus et des fortunes : la finalité est de réduire les inégalités en vertu du principe de justice sociale. La politique fiscale et la politique sociale sont les instruments de la politique de redistribution ;

- la fonction d’affectation ou d’allocation de ressources pour la production de biens publics (infrastructures, éducation, santé…). Cette fonction vise à corriger les défaillances du marché en présence d’externalités, de biens publics. Elle accorde à l’Etat le rôle de producteur de services non marchands ;

- la fonction de régulation vise à stabiliser la conjoncture macroéconomique afin de limiter les cycles économiques et de conduire l’économie vers son niveau d’équilibre. L’État atteint des objectifs plus satisfaisants que ceux qui résultent du marché.

N. Kaldor (1971) définit un «carré magique» pour rechercher la réalisation des équilibres macroéconomiques que sont le plein-emploi, faible inflation, équilibre extérieur et croissance économique.

* L’Etat peut intervenir à travers :

- des politiques conjoncturelles : la politique budgétaire qui décide du niveau de dépenses publiques et des prélèvements fiscaux ; la politique monétaire qui agit au niveau des taux d’intérêt… ;

- et des politiques structurelles : politique industrielle ou d’aménagement du territoire, politique de la concurrence… qui modifient l’économie en profondeur.

**2. Evolution du rôle économique de l’Etat au XXe siècle.**

* Libéral jusqu’aux années 1930.
* Keynésien de la crise des années 1930 jusqu’au milieu des années 1970. L’Etat-providence intervient dans la vie économique et sociale pour corriger les dysfonctionnements de l’économie de marché :

- il assure la protection sociale contre les risques de la vie ;

- il corrige les inégalités issues de la répartition primaire des revenus, il redistribue une partie des richesses ;

- il veille à la croissance économique, au plein-emploi.

* Retour du libéralisme et remise en cause de l’Etat-providence depuis les crises des années 1970 et 1980. L’Etat-providence connaît une triple crise (P. Rosanvallon) :

**-** crise de financement : les dépenses augmentent rapidement avec le ralentissement de la croissance économique (prestations versées aux chômeurs et liées au vieillissement de la population) ;

**-** crise d’efficacité : augmentation des prélèvements obligatoires et augmentation de la pauvreté, inadaptation des politiques keynésiennes pour contrer le ralentissement de la croissance conjuguée à l’inflation ;

**-** crise de légitimité : l’Etat-Providence est contesté parce qu’il ne répond plus aux attentes sociales (emploi, logement, formation).

* L’Etat se désengage depuis le début des années 1980 :

- réforme de l’assurance maladie : elle conduit à restreindre la couverture publique de l’assurance maladie ;

- réforme des régimes de retraite ;

- décentralisation : elle pose la question de la conception même du rôle de l’Etat ;

- privatisation des entreprises, des banques…